

Le Président,

Mamoudzou, le 11 mars 2025

A

Monsieur Manuel VALLS
Ministre d'Etat,
Ministre des outre-mer
27, rue Oudinot
75007 Paris

Objet : déblocage d'un fond spécial d'urgence pour les collectivités mahoraises

Monsieur le ministre d'Etat,
Ministre des outre-mer,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation extrêmement préoccupante des finances de nos collectivités locales, communes et intercommunalités, qui ont été au premier plan pour parer aux urgences post-cyclone Chido, dès le 15 décembre dernier jusqu'à maintenant.

En effet, devant l'ampleur des dégâts causés par l'intensité du phénomène et le paysage de désolation laissé après son passage, nos collectivités se sont mobilisées rapidement pour déblayer les routes, ramasser les ordures, soutenir, sécuriser et assister nos concitoyens dans ces moments difficiles.

C'est dans ce contexte particulier que nous avons été amenées à engager des dépenses non prévues dans nos budgets et qu'on continue toujours à le faire quotidiennement.

Ces charges pèsent lourdes et fragilisent de plus en plus nos états financiers alors que nous n'avons toujours pas bénéficié d'un centime en retour de la part du gouvernement, trois mois après la catastrophe.

Nous vous avons saisi, à plusieurs reprises, lors de vos déplacements sur notre territoire ainsi que le représentant de l'Etat à Mayotte par rapport à cette problématique sans avoir reçu de réponses ni un engagement clair de votre part.

Nos collectivités ont, en effet, besoin d'un soutien fort et d'un accompagnement financier conséquent de la part de l'Etat pour pouvoir relever, ensemble, les défis de la reconstruction de l'île.

Vous avez-vous-même reconnu et salué, dans votre courrier du 24 février 2025 adressé aux élus du territoire notamment à ceux du bloc communal, leurs engagements et leurs mobilisations sur le terrain aux côtés des services de l'Etat. Cette contribution ayant permis de stabiliser cette situation de crise hors norme et sans précédent.

Or, ces mêmes collectivités ont été exclues du fond de secours pour les outre-mer (FSOM), un fond géré par votre Ministère et qui est présenté comme l'expression de la solidarité nationale en cas de catastrophe naturelle dans les territoires ultramarins.

Est-il nécessaire de vous rappeler que l'état de calamité naturelle exceptionnelle avait été activé sur l'ensemble du département de Mayotte, le 19 décembre dernier pour un mois soit presque en même temps que la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ?

Alors qu'il est stipulé dans la circulaire du 10 février 2025 exposant les conditions dans lesquelles le fonds de secours pour les outre-mer (FSOM) intervient dans le département de Mayotte à la suite du passage du cyclone CHIDO du 14 décembre 2024 que « *l'aide aux collectivités locales est renvoyée à d'autres outils budgétaires à déterminer par ailleurs* », ces outils budgétaires ne sont toujours pas déterminés à ce jour.

Monsieur le ministre d'Etat,

Les collectivités mahoraises ne comprennent pas cette décision d'exclusion du fond d'amorçage du ministère des outre-mer pourtant destiné à soutenir les populations et les collectivités fragilisées par des cataclysmes naturels ou des évènements catastrophiques. Pourtant, ce fond a déjà servi dans plusieurs autres territoires ultramarins touchés par des aléas climatiques et des collectivités en ont bénéficié.

Ce fût le cas aux Antilles en 2022 avec la crise des sargasses où des avances de trésorerie avaient été accordées à certaines communes touchées par ce phénomène où plus récemment chez nos voisins de La Réunion où ce dispositif a été activé avec un déblocage de deux cents millions d'euros, presque trois jours après le passage du cyclone Garance alors que nous restons toujours en attente depuis trois mois.

Nous vous demandons solennellement, compte tenu de l'urgence à agir, de débloquer rapidement un **fond spécial d'urgence** pour que les dépenses faites par nos collectivités ne grèvent pas davantage nos budgets 2025 car la situation n'est plus tenable, ni acceptable.

Il faut enfin passer de la parole et des écrits aux actes afin que nous puissions répondre efficacement aux enjeux liés à l'éducation de nos enfants, à la salubrité publique, au fonctionnement normal de nos administrations et à la continuité du service public ET AUX PAIEMENT DE NOS PRESTATAIRES à qui nous demandons des efforts énormes pour engager des travaux de sécurisation, de mise aux normes de nos équipements publics, de réhabilitation des écoles pour un retour dans les classes de nos enfants sans savoir quand est ce qu'ils seront payés.

Espérant pouvoir compter sur votre engagement pour Mayotte,

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre d'Etat, ministre des outre-mer, l'expression de nos considérations distinguées.

Pour les maires et présidents d'intercommunalités de Mayotte

Le Président

